

*La Rosalie des Alpes
Rosalia alpina (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : 1087*

Statut et protection

- Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007
- Liste rouge nationale (UICN) : vulnérable
- Directive Habitats : annexes II (espèce prioritaire) et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge international (UICN) : vulnérable

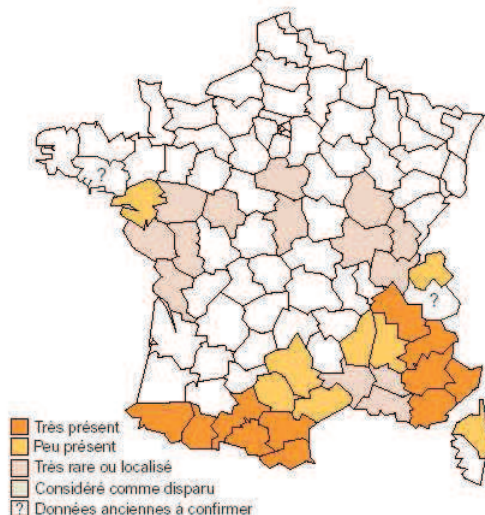
- Classe : Insectes
- Ordre : Coléoptères
- Famille : Cérambycides



Source : Biotope, 2003

Répartition en France et en Europe

La Rosalie des Alpes est une espèce avec une répartition à l'Ouest-paléarctique et qui s'étend de l'Espagne en Asie mineure. En France, cette espèce est présente surtout dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées. Les populations de plaine sont principalement observées dans l'ouest de la France.



Source : Bensettiti F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

La taille de l'adulte varie de 15 à 38 mm. Le corps est couvert d'un duvet bleu cendré. On observe généralement trois taches noires veloutées sur les élytres. Les antennes dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle (deux à trois articles chez la femelle). Les deux premiers articles des antennes sont noirs, les articles suivants sont bleu-cendrés avec l'apex noir. Les larves, comme pour une grande partie des Cérambycides, sont blanches avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.

Biologie et écologie

Reproduction et activités :

Les œufs sont déposés dans des fentes de l'écorce et du bois des arbres mourants. Le développement s'étale sur plusieurs années en fonction de la qualité de la nourriture. La larve arrivée au terme de sa croissance entre en nymphose dans une loge nymphale incurvée située près de la surface du bois. Les adultes ont une activité diurne. On les observe fréquemment sur le bois mort ou fraîchement abattu. Les observations sur les fleurs sont rares. La durée du cycle de développement de cette espèce est de deux ou trois ans. Les œufs sont déposés dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres. La biologie des larves est encore peu connue. A la fin du dernier stade, la larve construit une loge nymphale de forme incurvée, située près de la surface du tronc. La période de vol des adultes est de juillet à août. Elle dépend des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude. La dynamique des populations de cette espèce est encore peu connue.

Biologie et écologie (suite)

Régime alimentaire :

L'adulte est phytophage. Il grignote le feuillage de sa plante hôte et aspire la sève qui s'écoule des plaies des arbres. La larve est xylophage et se nourrit de bois mort.

Habitats d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
En montagne elle se développe sur le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>). Pour les populations de plaine, des observations ont été réalisées principalement sur les saules (<i>Salix sp.</i>) et les frênes (<i>Fraxinus sp.</i>). Sur ces sites les arbres sont souvent très âgés et taillés en têtard. D'autres essences peuvent constituer des plantes hôtes : Noyer, Châtaignier, Orme, Charme, Tilleul, Aulne, Chêne et Aubépine.											

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

En Europe, les populations régressent dans de nombreux pays d'Europe. L'espèce est reconnue en danger en Autriche, en Bulgarie, en République tchèque, où elle est protégée, ainsi qu'en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Grèce et au Lichtenstein.

En France, elle est encore commune dans les régions montagneuses, mais se raréfie dans bon nombre de stations de plaine : dans les Deux-Sèvres où elle est principalement limitée au Marais Poitevin, en Charente, en Vendée, et dans les pays de la Loire, ainsi que dans l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Menaces potentielles

Les principales menaces sont les suivantes :

- la sylviculture intensive qui exporte rapidement le bois morts du peuplement, souches, arbres sénescents et qui représente la principale cause de raréfaction de l'espèce en France ;
- le remplacement des espèces hôtes par des résineux ou du Peuplier ;
- la destruction du système bocager ;
- le manque de renouvellement des bois par la diversification des classes d'âge.

Statut de l'espèce en Poitou-Charentes

L'espèce est considérée comme rare ou localisée dans les cahiers d'habitats Natura 2000 en région Poitou-Charentes, à l'exception de la Vienne où elle est considérée comme absente.

Elle est inscrite parmi les espèces déterminantes pour la désignation de sites en Zones naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) à l'échelle régionale et départementale (16, 17, 79, 86) (Poitou-Charentes nature, 2001).

Localisation sur le site

Les données de DSNE font mention de l'espèce autour des communes de Saint-Romans-lès-Melles et Celles-sur-Belle. L'ONEMA est auteur d'une donnée à Bessac Périgné.

Des indices de présence de l'espèce ont été observés en 2008 sur 47 stations du site (adultes+loges). Sur 21 de ces stations la présence de l'espèce est avérée en 2008, avec au total l'observation de 35 individus. Il est possible de considérer que l'espèce est présente sur la quasi totalité du site, à l'exception de la Berlande, et de la Bondonne. L'espèce n'a également pas été observée entre Périgné et Celle-sur-belles en amont de la Belle ; le secteur bocager situé entre Verrines-sous-elles et Celles-sur-Belle est toutefois favorable à l'espèce et la Rosalie est connue autour de Celles-sur-Belle (DSNE). De même, en 2008 l'espèce n'a pas été observée le long de la Béronne en amont de Vilaine. Quelques secteurs comme le secteur de Turzay en aval de Mazières-sur-Beronne peuvent être favorables à la Rosalie des alpes. L'espèce est connue autour de Saint-Romans-lès-Melles (DSNE). L'espèce ayant un cycle de développement de 2-3 ans, il est possible que sa présence soit passée inaperçue.

Caractéristiques des populations et de leurs habitats

La présence de l'espèce sur le site est principalement liée à la présence de frênes têtards sénescents. L'espèce a principalement été retrouvée au niveau de haies bordant des cultures, des prairies ou bien en ripisylve.

Les secteurs les plus intéressants (état de conservation **favorable**) à l'espèce se situent sur la commune de Secondigné-sur-Belle où le réseau bocager est exceptionnel de par la densité de vieux frênes têtards, la qualité du milieu environnant (prairies pâturées et peu de peupliers) et la disponibilité de frênes moins âgés qui permettront de renouveler l'habitat actuel dans un futur proche. Pour les mêmes raisons le secteur compris entre Lusseray et Chérigné sur la Boutonne est également remarquable pour l'espèce.

Toutefois, du fait de la destruction de nombreuses haies, la conservation de l'espèce sur le long terme présente des perspectives incertaines. En effet, lors des prospections des coupes de ripisylves formées de vieux frênes avec ou sans plantation à proximité de peupliers ont été régulièrement observées. D'autres part, certains propriétaires nous ont confirmé leur souhait de remplacer les frênes par du peuplier moins contraignant et offrant des avantages financiers supplémentaires.

De plus, l'exploitation du frêne en têtard est devenue contraignante et ne présente plus guère d'intérêt pour les exploitants. Lorsque des frênes sont replantés ils ne sont plus exploités en têtards qui est la forme la plus favorable à l'espèce.

Le troisième point concerne la vigilance qui doit être portée à la continuité des habitats des saproxylophages. La destruction du réseau bocager qui bien qu'encore en bon état dans de nombreux secteurs, peut affaiblir les populations de Rosalie en annihilant les connexions vers d'autres habitats favorables.

Les menaces qui pèsent sur les habitats de cette espèce ainsi que sa répartition limitée démontre un état de conservation **défavorable inadéquat**.



Haie et ripisylve de Frênes têtards et vieux Frênes favorables et à la Rosalie des Alpes (Source : Biotope, 2008)